

Conditions générales de vente et de livraison

Applicables au 1^{er} janvier 2023

Objectif

Les présentes conditions de vente et de livraison régularisent les clauses généralement applicables du contrat de vente entre les partenaires commerciaux et la société Hess Metalle AG (ci-après dénommée « Hess »).

Offre et conclusion de contrat

- * La présentation de marchandises dans un catalogue, sur Internet etc. constitue des offres ou des informations sans engagement.
- * Le contrat de vente n'a lieu qu'après confirmation de la part de Hess sous la forme d'une confirmation de commande ou d'une facture.
- * Les droits de garantie que le client fait valoir ne le libèrent pas de son obligation de paiement.

Prix

- * Les prix mentionnés dans les catalogues, sur Internet etc. sont sans engagement et peuvent à tout moment être ajustés aux conditions du marché sans notification préalable ; de fortes fluctuations des cours, les prix des matières premières etc. peuvent constituer des motifs d'une telle mesure.
- * Les devis et les confirmations de commande de Hess sont en principe valables pendant au moins 30 jours, sauf quand la confirmation de commande concerne le cuivre (dans ce cas, les prix du jour s'appliquent).

Livraison

- * Les marchandises sont toujours transportées aux risques et périls du client.
- * Nous facturons un forfait de frais d'envoi par commande ou par colis jusqu'à 30 kg maximum. Les reliquats sont livrés gratuitement par Hess.
- * Les livraisons par palette ainsi que de produits sous forme de barre (tuyaux, rouleaux) sont facturées selon les tarifs officiels de l'ASTAG.
- * Les produits sous forme de barre (également les rouleaux) sont toujours facturés à part.
- * Les frais d'emballage de la marchandise en barre font l'objet d'une facturation spécifique en fonction du matériel utilisé.
- * Nous facturons les envois express aux tarifs postaux en vigueur.

Conditions

- * Sauf accord contraire, les factures sont payables en CHF.
- * Les factures doivent être réglées à 30 jours nets.
- * La TVA n'est pas comprise dans les prix bruts conseillés.
- * Les réclamations doivent être portées à la connaissance de Hess par écrit dans un délai de 8 jours après la réception de la livraison.

Garantie de retour

- * Nous garantissons la reprise des produits commerciaux que nous avons livrés dans un délai maximum de 2 ans après la date d'achat.
- * La marchandise ne peut être retournée qu'après entente préalable. L'abattement s'élève à 30 % de la valeur d'achat nette initiale.
- * Les fabrications spéciales, les produits qui ne sont pas en stock chez Hess, les fins de série, les produits en dehors de notre assortiment, la marchandise sale ou défectueuse ou n'étant plus dans son emballage d'origine ne peuvent plus être repris.

Garanties

- * En tant qu'importateur et représentant des différentes marques, Hess garantit des livraisons impeccables selon les directives et l'assurance qualité du fabricant et/ou selon les certificats de contrôle de chaque service administratif concerné (p. ex. SVGW/SSIGE, DVGW, TÜV Süd etc.).
- * Hess garantit le remplacement des produits défectueux dans la limite de la valeur de la marchandise, sauf quand il s'agit de coupes, de transformations ou de toute autre indemnité de dédommagement pour la perte de temps et de gain.
- * Le montage et le démontage ainsi que les coûts inhérents (dommages consécutifs) ne font pas partie de la garantie de Hess.
- * Dans la mesure où la législation l'autorise, toute responsabilité pour des dommages résultant du processus de transformation de marchandises par l'installateur est explicitement exclue.

Clauses finales

- * Le client accepte l'intégralité de ces conditions pour toute commande téléphonique, orale, écrite et électronique.
- * Seule la législation suisse s'applique.
- * **Tribunal compétent pour les deux parties : 8953 Dietikon ZH, Suisse.**